

Jambes, le 21 décembre 2022

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Une passerelle piétonne de type « himalayenne » bientôt dans le parc national de la Vallée de la Semois

Le Gouvernement de Wallonie, à l'initiative de la Ministre du Tourisme, Valérie De Bue, a octroyé une subvention complémentaire de 663.000 euros pour la création d'une passerelle piétonne reliant le GR16 sur la rive gauche et la promenade du Chat sur la rive droite dans le parc national de la Vallée de la Semois.

Cela porte à 1.140.000 euros le montant total octroyé par la Région pour la création de cette passerelle. D'une portée de 185m et à 30m au-dessus de la rivière, elle sera construite sur le principe des ponts de singe dans un design léger avec des matériaux privilégiant l'aspect naturel.

La nouvelle passerelle permettra la traversée des randonneurs et des cyclistes. Elle viendra renforcer l'attractivité touristique du parc national de la Vallée de la Semois, récemment sélectionné à la suite de l'appel à projets visant la création de deux parcs nationaux en Wallonie.

D'ici 2027 au plus tard, la Wallonie disposera de deux passerelles de cette ampleur. La première étant celle construite à Visé grâce au Plan de relance.



©Commune de Florenville - Idelix Projets Publics - NEY & Partners